



Licenciment en attente de mes documents de fin de contrat

Par **zoola**, le **21/11/2016** à **11:20**

bonjours, rnrndonc voila, j'ai travailler deux ans pour une société. tous ce passait plutôt bien jusqu'au moment ou je suis partie deux semaine en vacance cet été (fin juin/début juillet). Quand, je suis revenu de vacance, mon chef ma fait comprendre que je n'avait qu'une semaine de vacance et que la deuxième semaine n'était pas prit en compte car j'étais sois disant en abondons de poste (ragot des collègues). Même pas un coup de téléphone pour me demander ce qu'il ce passe! rnrnà partir de ce moment ce fut un peut la guerre car je n'est pas réussit à me battre pour me faire payer ma deuxième semaine de vacance. Mon moral à chuter et je travaillais plus aussi assidument qu'au par avant car évidemment ils m'ont pousser a bout en me rétrogradant de poste et me confiait un minimum de tache. rnEt, mi-aout j'ai eu un accident à cheval ne me permettant plus de me rendre sur mon lieu de travail après plusieurs arrêt consécutif jusqu'au 4 octobre. J'ai appris en regardant mon compte en banque, que j'avais été licencier le 16 septembre. (ce qui ne ma pas déranger car je comptais quitter la société).rnrnSuite à sa, j'ai contacter mon chef de secteur qui ma expliquer la situation. j'ai demander mes documents de fin de contrat, il ma dit de contacter mon service paie ce que j ai fait appels + courrier recommander avec A.R rndepuis je n'est plus aucune nouvel et toujours aucun document fin novembre! Que puis-je faire de plus ?rnrnMerci d'avance pour votre aide

Par **jos38**, le **21/11/2016** à **13:24**

bonjour. c'est vous qui devez vous déplacer pour aller chercher les documents. votre employeur n'est pas obligé de vous les envoyer. comment çà: vous avez vu sur votre relevé de banque que vous étiez licencié?

Par **zoola**, le **21/11/2016** à **13:51**

oui je sais qu'il sont quérable mais pas mis à ma disposition. j'ai vu une importante somme sur mon compte (solde de tous comptes)